



La Lettre

DE LA SMF

N° 4 – mars 2004

Le mot du président

Chers amis mycologues,

Dans cette première Lettre de 2004, permettez-moi de vous souhaiter une année de bonheur et d'excellente santé.

Après une saison exceptionnellement sèche, les truffes ont été rares et leur prix exorbitant. Gageons que dans quelques semaines les morilles nous rappelleront l'intérêt gastronomique des champignons. J'espère que ceux et celles d'entre vous qui auront la chance d'en trouver en profiteront pour passer un bon moment en famille ou entre amis. C'est aussi cela la mycologie : un moment de convivialité.

Depuis quelques années déjà la Société mycologique de France fait des efforts importants pour mieux répondre aux souhaits de ses membres, en particulier de ceux qui, habitant en province, ne peuvent participer aux sorties et bénéficier des locaux parisiens. Une des premières retombées concrètes de cette action est La Lettre, notre feuille de liaison, initiative de Michel Hairaud, très appréciée de l'ensemble des sociétaires. Cette lettre est d'ailleurs aussi votre tribune, et ne peut vivre que par vous : n'hésitez pas à nous envoyer des textes sur différents sujets, faits divers, informations, suggestions, etc.

Michel a été engagé il y a deux ans par la Société, notamment pour renforcer les liens entre ses membres, disséminés aux quatre coins de l'Hexagone. Arrivé au terme de son contrat début 2004, il a présenté un bilan qui nous servira de guide pour poursuivre cette action et lancer de nouvelles initiatives. En effet, même s'il était financièrement impossible de prolonger ce contrat, nos objectifs restent les mêmes, et une équipe toujours déterminée – mais malheureusement trop restreinte – continuera à œuvrer pour mener à bien cette mission. Beaucoup d'entre vous connaissent Michel, ont apprécié ses qualités relationnelles, ont échangé leurs points de vue avec lui lors de ses déplacements à travers la France. En tant que président de la Société, je tiens à le remercier pour son engagement et je souhaite longue vie à La Lettre, dont il est l'initiateur.

Bart Buyck, président de la Société mycologique de France

Société mycologique de France – 20, rue Rottembourg – 75012 PARIS – Tél. : + 33 (0)1 44 67 96 90
Télécopie : + 33 (0)1 43 41 00 25 – smf@mycofrance.org – <http://www.mycofrance.org>

Le référentiel taxonomique national des champignons

Régis Courtecuisse

Département de botanique
Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques
B.P. 83 ; F-59006 Lille Cedex
rcourtec@pharma.univ-lille2.fr

Parallèlement aux travaux de dépouillement et de mise en forme des données mycologiques qui s'accumulent dans le cadre de l'**inventaire national** en cours (dont il a déjà été question dans ces colonnes et qui se poursuit activement), un gros travail de mises au point taxonomiques et nomenclaturales est nécessaire. Ce travail en cours commence à porter ses fruits et génère un *référentiel taxonomique*.

Les référentiels sont actuellement reconnus comme un outil important, pour la communauté des scientifiques, des gestionnaires et des utilisateurs de la nature. L'IFB (Institut français de la biodiversité) a d'ailleurs lancé, en 2001, un appel d'offre pour stimuler la préparation de tels référentiels, dans tous les groupes d'être vivants recensés en France.

À cette occasion, plusieurs projets mycologiques ont été soumis et trois ont été retenus pour un financement spécifique, après expertise :

- référentiel taxonomique sur les Basidiomycètes (R. Courtecuisse) ;
- référentiel taxonomique sur les Micromycètes parasites – rouilles et charbons plus quelques autres groupes (G. Durrieu) ;
- référentiel taxonomique sur les *Venturia* (M. Morelet).

J'ai reçu la mission de coordonner ces trois projets, et il a été prévu d'afficher conjointement ces référentiels achevés sur le site Internet de la SMF et sur le site de l'IFB.

Aujourd'hui, pour différentes raisons administratives, ces financements, en transit par le MNHN, sont toujours attendus, mais le travail, quant à lui, est en cours. La diffusion des résultats, sous la forme électronique prévue, se fera dès que possible.

Pour le moment, il est utile de présenter la façon dont s'organise un référentiel taxonomique, et de l'illustrer par un exemple, issu d'un travail effectué sur le genre *Agaricus* : il fallait bien commencer par quelque chose, et l'ordre des Agaricales (familles *Agaricaceae*, *Lepiotaceae* et *Coprinaceae*) est pratiquement achevé.

DÉFINITION : un référentiel taxonomique présente une liste aussi précise, exhaustive et actualisée que possible pour les **espèces présentes** sur un territoire donné (par exemple, les *Agaricus* en **France métropolitaine, Corse comprise**).

INFORMATIONS COMPRISES :

- * **nom retenu correct** (avec citation correcte et complète des auteurs et lieux de publication) ;
- * **synonymes** (issus de la littérature française) ;
- * au moins une **référence bibliographique** (si possible celle qui réunit deux « qualités » : la plus ancienne et la

plus fiable) attestant de la présence effective du champignon sur le territoire national ; éventuellement deux références : une ancienne (la première si possible) et une récente, attestant du concept moderne de l'espèce en cause.

* éventuellement quelques **commentaires** complémentaires, d'ordre taxonomique et nomenclatural.

Par rapport aux notices spécifiques de l'inventaire national, les données présentées dans le référentiel constituent donc un *fragment* de toute l'information accumulée.

En effet, les notices inventoriales comprennent, en plus de ce qui est inclus dans le référentiel :

- des données iconographiques (illustrations de référence) ;
- des données géographiques (liste des départements où l'espèce est présente, avec indication du récolteur, du déterminateur et de la chronologie des découvertes, au moins pour les taxons les plus intéressants) ;
- un résumé du spectre écologique de l'espèce ;
- une fourchette altitudinale et phénologique ;
- des numéros d'herbier, permettant d'envisager des révisions taxonomiques, si nécessaire ;
- une rubrique concernant des commentaires écologiques ou patrimoniaux.

La réalisation du référentiel est facilitée par l'existence préalable des informations accumulées dans le cadre de l'inventaire national et des notices spécifiques en cours d'élaboration qui en résultent ; mais il est néanmoins nécessaire de se livrer à différentes confrontations avec des informations issues de « listes » déjà existantes, entre autres le « fichier de la SMF », par exemple.

Le référentiel est aussi l'occasion d'effectuer quelques nouvelles dispositions systématiques (sous la forme de nouvelles combinaisons), s'il apparaît qu'un taxon est plutôt une variété ou une forme qu'une espèce autonome (ou inversement), et de signaler les nouveautés pour la France (espèce n'ayant jamais fait l'objet de publication officielle sur notre territoire).

Un autre point important est l'aspect consensuel qui doit se dégager d'un tel travail : en tant que coordinateur de l'inventaire national, rédacteur des notices spécifiques (synthèse des données communiquées ou de la littérature) et du référentiel national, je ne prétends nullement être pour autant spécialiste de tous les groupes fongiques en cause (chacun sait qu'un généraliste est, dans le meilleur des cas, tout juste moyen en tout...). D'authentiques spécialistes de chaque groupe sont et seront donc consultés pour la préparation de ce référentiel. En l'occurrence, pour le genre *Agaricus* (extrait ci-dessous), j'ai bénéficié de

l'expérience et des conseils de Patrick Boisselet (Lanester), de Philippe Callac (INRA de Bordeaux) et de Jacques Guinberteau (id.).

D'autre part, il est indispensable de « soigner » tout particulièrement l'**aspect nomenclatural** d'une telle révision destinée à devenir un « référentiel ». Les contrôles doivent être effectués sur *chaque* donnée, dans la mesure du possible. Le **signe [!]** indique, dans le référentiel « Basidiomycètes », que j'ai vérifié *personnellement* la référence, tant sur le plan physique (volume, fascicule, page, etc.) que nomenclatural (validité formelle). Je me suis entouré de quelques autres précautions, en vérifiant par exemple les dates exactes de publication dans les cas de concurrence au sein d'une même année de plusieurs articles, et en consultant des nomenclaturistes sur quelques points délicats. Ce travail est donc malgré tout encore ouvert puisque tout n'a pas pu être contrôlé, dans l'état actuel des ouvrages consultés.

Il faut donc insister sur la nécessité de dater chaque version du référentiel, qui peut évoluer en fonction de nouvelles publications ou de consultations complémentaires sur des points particulièrement délicats (les souscripteurs du forum Mycologia-europaea se souviendront des discussions sur la formulation correcte du nom « *Lactarius piperratus* », toujours non résolue...).

Sur le plan technique et pour faciliter la lecture et la lisibilité du référentiel, quelques conventions typographiques ont été adoptées, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Dans cet exemple, pour des raisons pratiques, les éventuelles combinaisons nouvelles qui feront partie du référentiel définitif ne sont pas reprises, afin de ne pas provoquer une ambiguïté sur le lieu de publication (ce n'est pas la vocation de *La Lettre* d'héberger de telles nouveautés nomenclaturales !). Les lignes ainsi « effacées » sont remplacées par le signe « ... ».

EXEMPLE : extraits du référentiel sur le genre *Agaricus* (version 6-12-2003) :

Agaricus L. : Fr., 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 8

Agaricaceae

≡ *Agaricus L.*, 1753, *Syst. Pl.* 2, p. 1171 = *Agaricus* Tribe *Psalliota : Fr.*, 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 280 ≡ *Psalliota* (: Fr.) Kummer, 1871 *Führ. Pilzk.*, p. 23 = *Agaricus* sect. *Pratella* Pers. 1801, *Syn. Meth. Fung.*, p. 417 ≡ *Pratella* (Pers.) S. F. Gray, 1821, *Nat. Arr. Brit. Pl.* 1, p. 626

LITT. : Essette (1964) *Atlas mycologiques* 1, 84 p. + 48 pl. ; Kühner (1974) *Trav. Sci. Parc Nat. Vanoise* 5, p. 131-147 (espèces alpines) ; Heinemann (1977) *Les Psallioties* (non vu) ; Cappelli (1984) *Fungi Europaei* 1, 558 p. ; Bon (1985) *DM* 60, p. 1-37 (clé) ; Meusers (1986) *Beitr. Kennt. Pilz. Mitteleur.* 2 p. 27-56 (clé) ; Robison, Chiang & Horgen (2001) *Mycologia* 93(1), p. 30-37 (phylogénie moléculaire) ; Wasser (2002) *Biodiversity of Cyanoprocarvates, Algae and Fungi of Israel. Family Agaricaceae (Fr.) Cohn (Basidiomycetes) of Israel Mycobiota. I. Tribe Agariceae Pat.*, 212 p.

Agaricus abruptibulbus ss. auct. europ. = *Agaricus essettei*

[*Pratella*] *acicola* Quélet [??]

Agaricus aestivalis (Møller) Pilát = *Agaricus albosericeus*

var. *flavotactus* (Møller) Pilát, 1951 = *Agaricus albosericeus* var. *flavotactus*

[*Psalliota*] *aestivalis* var. *veneris* = *Agaricus heimii*

Agaricus albertii M. Bon = *Agaricus urinascens*

***Agaricus alboargillascens* (Pearson) M. Bon**, 1985, *Doc. Mycol.* 60, p. 6 [!]

BASIONYME : *Psalliota alboargillascens* Pearson, 1950, *Trans. Brit. Mycol. Soc.* 33, p. 311

Nouveau pour la France

***Agaricus albosericeus* S. Rauschert**, 1992, *Nov. Hedw.* 54(1-2), p. 213

[**nom. nov.**] = *Psalliota aestivalis* Møller, 1950, *Friesia* 4, p. 50 ≡ *A. aestivalis* (Møller) Pilát, 1951, *Act. Mus. Nat. Prague* 7B(1), p. 25

[!] [**illeg.**, non Schum., 1803]

Réf. : ?

► inclus sous *A. altipes* par Nauta (2001) *Fl. Agar. Neerl.* 5, p. 30

....

[*Pilosace*] *algeriensis* Fr. in Quélet, 1873, *Mém. Soc. émul. Montbéliard* II, 5, p. 360 [!] [≡ *Pratella algeriensis* (Fr.) Quélet, 1888, *Fl. Mycol. Fr.*, p. 70 [!]; Quélet (1888) écrit « Alpes-Maritimes ». Taxon appartenant probablement au groupe de *A. campestris*, mais difficile à interpréter aujourd'hui.

***Agaricus altipes* (Møller) Pilát**, 1951, *Act. Mus. Nat. Prague* 7B(1), p. 12 [!]

BASIONYME : *Psalliota altipes* Møller, 1950, *Friesia* 4, p. 46

Nouveau pour la France

► Nauta (2001) *Fl. Agar. Neerl.* 5, p. 30 inclut *A. aestivalis*, sa var. *flavotactus* et *A. heimii*.

[*Psalliota*] *amethystina* ss. auct. = *Agaricus purpurellus*

[*Psalliota*] *ammophila* Menier = *Agaricus menieri*

Agaricus annae Pilát, 1951, *Act. Mus. Nat. Prague* 7B(1), p. 132 [!]
 = *Agaricus silvaticus* var. *pallens* Pilát, 1951, *Act. Mus. Nat. Prague* 7B(1), p. 67 [*inval.*] [!]
Réf. : ?

[*Psalliota*] *arenicola* Wakefield & Pearson = *Agaricus devoniensis*

Agaricus arvensis J.C. Sch. : Fr., 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 282 [!] [BASIONYME]
 ≡ *Agaricus arvensis* J. C. Sch., 1770, *Fung. Bavar. Icon.*, pl. 301, 1 ≡ *Agaricus edulis* var. *arvensis* (J. C. Sch. : Fr.) Mérat, 1821, *Nouv. fl. env. Paris* Ed.2, p. 61 ≡ *Psalliota arvensis* (J. C. Sch. : Fr.) Kummer, 1871, *Führ. Pilzk.*, p. 73 = *Pratella arvensis* (J. C. Sch. : Fr.) Gillet, 1874, *Hyménomycètes*, p. 563 [!] ≡ *Agaricus exquisitus* Vittadini, 1835, *Descr. Fung. Manger.*, t. 18
Réf. : Romagnesi (1937) *RM* 2, p. 90
Rem. : l'utilisation récente de l'épithète *exquisitus* (par exemple dans le 90 par Sugny, 2003, inventaire de Franche-Comté) est issue de la comparaison avec la photographie de Cetto (tome 1, p. 41), et il est préférable de ne pas interpréter ce bi-nôme en dehors du concept actuel de *A. arvensis*.
 ► Voir aussi *A. leucotrichus* et *A. arvensis* var. *fissuratus*, synonymes selon Nauta (2001) *Fl. Agar. Neerl.* 4, p. 41.

Agaricus arvensis ss. Cordier, 1826 = *Agaricus xanthoderma*
 var. *exquisitus* (Vittadini) Cetto 1988 [*inval.*] : voir *Agaricus arvensis*

...

var. *macrolepis* Pilát & Pouzar = *Agaricus macrolepis*
 ssp. *macrospora* Møller & J. Schäffer [ut *Psalliota*] = *Agaricus urinascens*

var. subarvensis Bohus, 1990, *Ann. Hist.-Nat. Mus. Natl Hung.* 81, p. 39 [!]

[**nom. nov.**] = *Agaricus cretaceus* [Bull., 1788, *Herb. Fr.*, pl. 374 : Fr., 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 280] ss. *auct.* ≡ *Psalliota cretacea* [(Bull. : Fr.) Kummer, 1871 *Führ. Pilzk.*, p. 73] ss. *auct.* ≡ *Pratella cretacea* [(Fr.) Gillet, 1874, *Hyménomycètes*, p. 563] ss. *auct.* ≡ *A. arvensis* ssp. *cretaceus* (ss. Ricken) Pilát 1952, *Klíč k určování našich hub hřibovitých a bedlovitých*, p. 399 [!]

Réf. : Montégut (1992) *Encyclopédie analytique des champignons* 2, p. 978 – s.n. *A. cretaceus* ;

► synonyme (*A. cretaceus* au sens de Pilát) de *A. arvensis* selon A. Péricouche (inventaire 2001) [voir ce nom] ; on peut s'interroger sur la valeur taxonomique de cette « variété », peut-être une simple forme, peu distincte...

Comme on peut le voir, il n'est pas facile de trouver des références bibliographiques fiables pour tous les taxons, même ceux dont on peut penser qu'ils ont déjà été publiés positivement pour notre pays...

D'ici quelques mois, les mycologues français disposeront donc d'un référentiel leur permettant de savoir

exactement quel nom employer pour les espèces qu'ils connaissent, récoltent et citent dans leurs travaux.

Il s'agit donc, si l'on veut, d'un produit dérivé de l'inventaire national, dont l'importance pratique est également très grande.

En bref...

► L'Encyclopédie analytique des champignons

Les trois tomes de l'*Encyclopédie analytique des champignons*, de Jacques Montégut, ainsi qu'un CD-Rom, sont disponibles à la bibliothèque de la SMF, au tarif de 60 €. Pour les membres qui ne pourraient pas le retirer sur place, il est possible de se le procurer directement auprès de M. Manuel, qui se chargera de l'envoi (frais en sus). L'ouvrage, de 1 600 pages, présente environ 2 200 espèces, dont certaines peu figurées, avec description et photo couleur. Il permet, à ce prix, de faire une acquisition intéressante.

► Olympus partenaire de la SMF

La société Olympus France s'engage à garantir aux adhérents de la Société mycologique de France les conditions suivantes sur l'achat de microscopes, loupes binoculaires, appareils photo numériques, générateurs de lumière et accessoires :

- un accueil privilégié pour l'établissement de devis, la démonstration de matériel ;
- une remise de 12 % ;
- un paiement de 10 % à la commande et le solde à la livraison ;
- un délai moyen de livraison de 6 semaines.

Ces conditions sont valables partout en France dans le réseau Olympus.

Accès au réseau commercial : tél. A. Chrétien ou V. Gitras, 01 45 60 23 71 ou 23 57, ou messagerie : microscopie.OFR@olympus.fr

► Spécial Champignons Magazine et la SMF

Rappel : Dans le cadre d'un accord entre *Spécial Champignons Magazine* et la Société mycologique de France, les adhérents peuvent bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel inchangé à 20 € et de réabonnement à 19 €. Contact : SCM, service abonnement, BP 5, 14410 Vassy, en précisant votre appartenance à la SMF.

► Prix Romagnesi

Appel à candidatures pour 2004. Le prix Romagnesi récompense chaque année une œuvre en langue française (monographie, thèse, etc.) traitant de systématique, d'écologie ou de protection des champignons. Les candidatures devront être adressées au président de la Société mycologique de France avant le 30 juin 2004.

► Agenda

Principales manifestations mycologiques en 2004

• Mycologiades de Bellême, du 23 au 26 septembre, auxquelles la SMF participe activement. Contact : Secrétariat, place Roger-Heim, 61300 Bellême. Tél. : 02 33 73 34 16, fax : 02 33 73 39 89, mycologiades.belleme@wanadoo.fr

Programme des conférences qui se dérouleront lors des mycologiades :

— **Jeudi 23 septembre à 14 h 30**

Conférence audiovisuelle pour public averti :

« **Le concept d'espèce dans le genre *Lactarius*** »,

par **Annemieke VERBEKEN**, mycologue belge, professeur à l'université de Gand.

— **Jeudi 23 septembre à 15 h 30**

Conférence audiovisuelle pour public averti :

« ***Lactarius piperatus* et *Lactarius glaucescens*** » (révision de la sous-section des *Piperatini*),

par **Marcel LECOMTE**, mycologue belge, membre des cercles mycologiques de Mons, Namur, Bruxelles et du Luxembourg belge, membre de la Société mycologique de France et de la Société mycologique du nord de la France.

Pour en savoir plus, visitez son superbe site internet : http://users.skynet.be/Champignons_passion

— **Jeudi 23 septembre à 16 h 30**

Atelier de microscopie avec vidéo-projection, animé par **Marcel LECOMTE** : étude des lactaires.

— **Vendredi 24 septembre à 17 h**

Conférence audiovisuelle tout public :

« **Les champignons qui s'attaquent aux plantes : mille et une ruses de parasites** »,

par **Marc-André SELOSSE**, maître de conférences à l'université de Paris-VI (unité mixte CNRS « Systématique, adaptation et évolution ») et Institut de systématique au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

— **Vendredi 24 septembre à 18 h 30**

Conférence audiovisuelle pour public averti :

« **Recherche à but thérapeutique sur les champignons : exemple d'une démarche de laboratoire** » (suite de la conférence 2003),

par **Sophie TOMASI** et **Françoise LOHÉSIC**, enseignants chercheurs à la faculté de pharmacie de Rennes.

— **Samedi 25 septembre à 17 h 30**

Conférence audiovisuelle tout public :

« **Premiers pas vers une flore mycologique de Madagascar** ».

Cette conférence est illustrée par une projection de splendides diapositives,

par **Guillaume EYSSARTIER**, docteur ès sciences du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

— **Dimanche 26 septembre à 15 h 30**

Conférence tout public :

« **La réglementation de la cueillette et de la vente des champignons** »,

par **Jean-Pierre FOMBEUR**, professeur honoraire au collège de médecine des hôpitaux de Paris, membre de la commission Toxicologie et Prévention de la Société mycologique de France.

• 18^e Journées mycologiques de la FMM, en Corse, en même temps que et dans les mêmes lieux que les Journées de la FMDS, du 14 au 19 octobre.

• Journées mycologiques de Bédarieux, du 24 au 29 octobre.

• 8^e Journées mycologiques phocéennes, du 30 octobre au 2 novembre.

• 12^e Journées de la CEMM à Norcia (Italie), du 7 au 13 novembre.

• Session annuelle de la SMF à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), du 18 au 24 octobre.

Stages

Outre les stages de travaux pratiques habituels, la Société mycologique de France propose, cette année :

— **le samedi 12 juin, « Journée de perfectionnement à la microscopie », à Paris :**

– **de 9 h 30 à 12 h, théorie.** L'intérêt de la microscopie, la présentation des différents caractères microscopiques selon les grands groupes de champignons, les techniques de préparation, les différents colorants, le dessin microscopique.

– **de 14 h à 17 h, pratique.** L'exemple d'un genre dont les caractères microscopiques sont très diversifiés : les russules.

Cette journée se déroulera au siège social de la Société, 20 rue Rottembourg, dans le XX^e arrondissement. Elle sera animée par le président de la Société, Bart Buyck, et par Guillaume Eyssartier, assistés de Maxime Chiaffi et Gérard Tassi. Participation : 12 €.

— **le samedi 19 juin, « Initiation et perfectionnement à la microscopie », à Montrem (Dordogne).** Stage organisé par la Société mycologique du Périgord, en collaboration avec la Société mycologique de France :

– **de 9 h 30 à 12 h, théorie.** Même programme que pour le stage précédent.

– **de 14 h à 17 h, pratique.** Même programme que pour le stage précédent.

Cette journée se déroulera au centre de vacances de la ville de Saint-Denis. Elle sera animée par le président de la société, Daniel Lacombe, et par Guillaume Eyssartier, assistés de Maxime Chiaffi.

Pour une culture mycologique

Jean-Claude Philippon, commission de la Bibliothèque de la SMF

Nous proposons de transmettre à qui le souhaite une liste d'articles classés, créée sur Excel 97 de Microsoft. Ce document est mis à jour annuellement et a déjà été largement diffusé sur le forum Mycologia-Europaea.

On peut le demander par courriel à :
philippon.jean-claude@wanadoo.fr

Présentation et but du document (extrait de sa préface) :

Voici une liste classée de plus de 1 100 articles des 30 dernières années parus dans les revues mycologiques de langue française (essentiellement), qui voudrait être une porte d'accès à une riche culture générale mycologique.

Ce travail est accompli grâce au fonds de la bibliothèque de la Société mycologique de France, et accessible à tous les membres. Réalisé à des fins personnelles, il m'est apparu qu'il pouvait intéresser la grande famille des mycologues amateurs.

Prenons quelques exemples.

Qui parmi nous sait, savait ou se rappelle que H. Cléménçon a écrit un délicieux article sur la levure des... pellicules du cuir chevelu, que P. Neville initie de manière pédagogique et précise aux arcanes de la nomenclature mycologique, que L. Giacomoni a commis une passionnante étude sur l'ergot du seigle, ou que R. Dougoud a fait une révision du tome 1 (Ascomycètes) des bien connus *Champignons de Suisse* ?

Précisons l'objectif et les limitations qui en découlent. L'objectif est clairement la culture générale, et la cible visée est l'honnête *Homo mycologus* var. *amator* plutôt que le spécialiste (encore que...).

Il en résulte que pour les articles taxinomiques, on s'est en principe cantonné à la mycologie européenne, sans descendre en dessous des études du niveau de la stirpe ou du groupe d'espèces, sauf exceptions justifiées (exemple : étude sur *Amanita verna*) et sauf pour le complément concernant le bulletin de la SMF (voir ci-après).

On trouvera donc cités des articles du type « Les Armillaires annelés », « Les Lactaires blancs », « Les Russules de la zone alpine », mais pas « Une nouvelle lépiote des dunes atlantiques » ou « Les *Cercospora* de Côte-d'Ivoire ». C'est un choix délibéré et bien sûr critiquable, mais qui, résultant de l'objectif, permet de sélectionner un échantillon de taille déjà conséquente.

Quant aux articles dits « généraux » (biologie, écologie, ethnomycologie, histoire, miscellanées, systématique, technique, toxicologie), la sélection a été faite sur leur seul intérêt (vu au travers d'un prisme que j'espère n'être pas trop déformant).

C'est ainsi que certaines rubriques, par exemple la toxicologie, sont quasi exhaustives.

Complément concernant le bulletin de la SMF : la feuille « SMF » complète les articles du bulletin concernant la mycologie européenne, depuis 1974.

Complément « Bibliographie critique » : la feuille « Livres » contient une sélection d'analyses d'ouvrages de mycologie, publiées dans le bulletin de la SMF depuis 1974.

Bonne promenade !

Le feuilletton du bidaou (suite)

Jean-Pierre Fombeur, commission Toxicologie et Prévention de la SMF.

Le 5 janvier 2004, le D^r Lavieille, médecin épidémiologiste à l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), était invité au siège de la SMF pour faire le point sur l'interdiction de vente du « Bidaou ».

Résumé des chapitres précédents :

Le 13 sept 2001 paraît dans *The New England Journal of Medicine* un article rapportant douze cas d'intoxications par rhabdomyolyse dus à un champignon très consommé dans le sud-ouest de notre pays : le coupable est un tricholome du groupe *equestre*. Les auteurs sont des universitaires de Bordeaux : R. Bedry, I. Baudrimont, G. Deffieux et coll. L'article est repris le lendemain dans *Le Quotidien du médecin* (14 septembre 2001). Rappelons que cette intoxication dramatique a fait trois morts.

De nombreux articles paraissent ensuite dans la presse mycologique, notamment ceux de :

- Guy Fourré, dans le bulletin n° 35 de l'AEMBA ;
- Lucien Giacomoni, dans le bulletin n° 33 de l'AEMBA ;
- G. Deffieux, R. Bedry & F. Massart, dans le n° 34 de *Spécial Champignons Magazine* d'avril 2003.

R.-C. Azéma, P. Saviuc et J. Guinberteau ont aussi apporté leur contribution depuis 3 ans.

L'AFSSA est au courant de ce problème de santé publique, mais pour émettre un avis *consultatif*, il ne suffit pas qu'elle soit prévenue, mais aussi « saisie », ce qui, en termes juridiques, n'est pas la même chose. Cette saisine ne peut se faire que par une association de consommateurs (les associations de mycologie n'en font pas partie), ou par un des trois ministères de tutelle de l'AFSSA, c'est-à-dire la DGCCRF (la Direction des fraudes, dépendant du ministère des Finances), la Direction générale de l'alimentation (dépendant du ministère de l'Agriculture) et la Direction générale de la santé.

En octobre 2002, c'est la DGCCRF qui saisit officiellement l'AFSSA de cette affaire. En novembre 2002, cette même AFSSA rend publique une simple note d'information qui alerte le consommateur sur le danger présenté par une consommation excessive et répétée du champignon.

Au printemps 2003, le D^r Lavieille, en charge du dossier, constitue une commission d'experts composée de R. Bedry et G. Deffieux (auteurs de l'article original), R. Garnier (centre antipoison de Paris), A. Gérault et L. Giacomoni (commission Toxicologie et Prévention de la SMF).

Après délibération et avis des experts, une note signée par Martin Hirsch, directeur de l'AFSSA, en date du 13 octobre 2003, est adressée aux trois ministères de tutelle : DGCCRF, Santé et Agriculture (Direction générale de l'alimentation).

Cette note est *d'une importance extrême*, car elle se termine par : « [...] l'AFSSA recommande en conséquence que des mesures soient envisagées pour que ce champignon ne puisse plus être proposé à la consommation sous quelques formes que ce soit. »

En principe, l'avis de l'AFSSA est toujours suivi : les trois ministères concernés doivent donc sous peu émettre un communiqué commun pour interdire à la vente le fameux tricholome, « sous quelques formes que ce soit », c'est-à-dire frais, séché, en conserve et en plats cuisinés. La cueillette reste bien sur possible, mais aux risques et périls des consommateurs avertis.

L'auteur de ce résumé continuera sa quête d'informations, en particulier lors de la dernière ligne droite, qui concernera l'arrêté commun aux trois ministères.

Lettre aux facultés

Madame, Monsieur, les responsables de formation,

Dans le cadre de ses activités liées à la promotion de la mycologie au niveau national, la Société mycologique de France propose gratuitement aux étudiants, ainsi qu'à leurs professeurs et encadrants, des **sorties sur le terrain**, ainsi qu'une visite guidée du **Salon du champignon**, exposition qui se déroulera du 9 au 17 octobre 2004 au Jardin des Plantes.

Ces sorties et visites seront encadrées par des **mycologues et scientifiques reconnus**, afin d'assurer un enseignement de qualité et, peut-être, d'encourager la naissance de nouvelles passions dans ce domaine des sciences si souvent négligé.

La saison mycologique étant de courte durée, nous vous proposons, si vous êtes intéressés, de nous contacter rapidement, afin de prévoir les sorties sur le terrain qui auront lieu **parallèlement au Salon du champignon**.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président

Bart BUYCK
Muséum national d'histoire naturelle
Paris

Le vice-président,

Régis COURTECUISSÉ
Faculté des sciences pharmaceutiques
Lille

Bulletin d'adhésion à la Société mycologique de France

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tarif 2004

Membre actif : abonné au bulletin 41 € (étudiants 25 €) — non abonné au bulletin 32 €

Conjoint ou enfant(s) de membre actif : le premier 5 € — le(s) suivant(s) 1,5 €

Membres bienfaiteurs : 150 € — Membres donateurs : 100 €

Abonnement au bulletin de la SMF sans adhésion : France 45 € — étranger 55 €

Règlement par chèque à l'ordre de la Société mycologique de France, ou virement au CCP Paris 372 25 T 20

Adresse : Société mycologique de France — 20, rue Rottembourg F-75012 Paris